



www.dden-fed.org

15 Septembre 2022

Numéro 222

Les sanitaires scolaires 4149 écoles visitées

L'école se doit d'accueillir les enfants à leur entrée dans la vie collective, dans les meilleures conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être.

C'est pourquoi, soucieux de la santé et du bien-être des élèves qui vont parfaire leur éducation et construire leurs apprentissages à l'école, les DDEN ont voulu mettre en relief tout ce qui peut nuire à la santé des enfants en menant une enquête nationale sur les « *sanitaires scolaires* ».

Dresser un état de l'existant

Sans vouloir s'ériger en lanceurs d'alerte, les DDEN ont eu la volonté de dresser un état de l'existant, de relever les besoins justifiés en équipements matériels et en personnels encadrants, de pointer certaines inconséquences des règlements d'utilisation des locaux afin que les décideurs institutionnels puissent être sensibilisés aux nécessaires adaptations et mesures appropriées qui s'imposent. De plus, les constats et les préconisations qui découlent de cette pertinente étude seront communiqués aux pouvoirs publics locaux dans le but qu'ils apportent les améliorations attendues dans les écoles au bénéfice des enfants. La même démarche sera observée en direction des différentes strates de responsabilité de l'Institution scolaire.

4149 écoles en maternelle, élémentaire et primaire ont répondu à la sollicitation des DDEN pour renseigner cette enquête dont les informations obtenues permettent d'illustrer la diversité des situations existantes ainsi que leurs interprétations.

La Fédération des DDEN remercie les nombreux militants bénévoles qui, reconnaissant la portée de cette enquête, sont allés au contact des écoles. Fidèles à la résolution générale adoptée au Congrès national d'Obernai en novembre 2021, ils œuvrent pour une école promotrice de bien-être par un environnement matériel et humain favorable à la sécurité et à la santé des élèves et des personnels.

Attentifs au respect de la santé de l'Enfant, ils affirment qu'aucun enfant ne devrait être privé du droit d'accès régulier au service de la médecine scolaire. Ils demandent à ce que soient augmentés les moyens humains à hauteur de ses missions de prévention sanitaire.

Utilisons auprès des écoles, des élus et des responsables de l'Éducation nationale notre synthèse « *les sanitaires scolaires à l'école* » pour mieux nous faire connaître et reconnaître.

Eddy Khaldi, 13 septembre 2022

FEDERATION DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

124, Rue La Fayette 75010 PARIS
Site internet : www.dden-fed.org

Tél : 01 47 70 09 59

Facebook : <https://www.facebook.com/FEDERATION.DDEN/>

Courriel : federation@dden-fed.org



SOMMAIRE

+ Ecole inclusive : les chiffres du ministère

+ Ecole inclusive : l'Éducation Nationale peut faire mieux

+ Ecoles Hors-contrat : 120 nouvelles écoles, un nouveau directeur général pour la Fondation de l'École.

+ Ni savon, ni papier : les toilettes à l'école, « un problème de santé publique » toujours pas réglé. (Article lu sur BFMTV.com)

+ Enseignement privé : le CNAL dénonce une aggravation du "séparatisme scolaire"

+ Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école : vendredi 7 octobre 2022

+ Éducation sexuelle, règles vestimentaires, P. Ndiaye promeut le dialogue, "y compris avec les élèves"

+ Les discours ne suffiront pas à lever les inquiétudes des parents

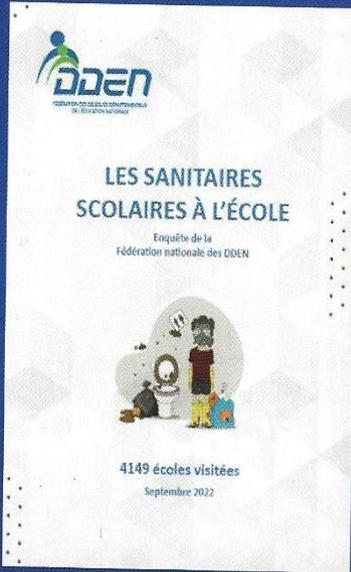
École inclusive : les chiffres du ministère

A la veille de la rentrée, le ministère de l'Éducation nationale semble répondre au rapport de la Défenseure des droits paru le lundi 29 août. Il dresse la liste des moyens mis en œuvre pour le respect du "droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap ». Il fait notamment valoir que "le budget de l'école inclusive a augmenté de manière constante depuis 2017 (+ 66 %)", qu'il augmente cette année de 6 % "pour atteindre 3,5 Mds€".

A cette rentrée devraient être scolarisés en milieu ordinaire 430 000 élèves en situation de handicap, "ce qui représente une augmentation de 4,8 %, à la rentrée 2017, ils étaient 321 000". Le nombre des Ulis augmente également : 303 "unités localisées pour l'inclusion scolaire" sont créées "portant leur nombre total à 10 272". En ce qui concerne la scolarisation des enfants avec troubles du spectre de l'autisme (TSA), 84 nouveaux dispositifs sont créés à la rentrée 2022, en maternelle (UEMA) comme à l'école élémentaire (UEEA). Des dispositifs d'autorégulation (DAR) pour les élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme sont également déployés : au sein de l'école, une équipe de professionnels est présente pour aider les élèves "à mieux contrôler leur attention, leurs comportements et leurs émotions tout au long de la journée scolaire". 9 DAR ont été créés en 2020, 17 en 2021 et 15 le sont cette année. De plus, 12 unités d'enseignement pour les enfants polyhandicapés sont créées pour la rentrée scolaire 2022. "L'objectif est que toutes les académies soient dotées de ce type de dispositif pour la rentrée 2023."

Le ministère rappelle que 4 000 ETP supplémentaires d'AESH sont créés cette année : "il y aura 132 200 AESH cette rentrée 2022, que la formation initiale des enseignants comprend 25h de formation minimum", celle des AESH 60 heures. Il rappelle également l'existence de deux numéros verts (0 805 805 110 ou 0 800 730 123 pour les personnes malentendantes), ainsi que de 166 équipes mobiles d'appui médico-social, d'un "livret de parcours inclusif qui sera généralisé durant l'année scolaire".





LES SANITAIRES SCOLAIRES À L'ÉCOLE

Hors-série de la revue
Le Délégué de l'Éducation nationale
n° 272 de septembre 2022

CPPAP : 0725G86913
Prix TTC : 3 €

4149 écoles visitées
Septembre 2022

124, rue La Fayette • 75010 PARIS
Tél. : 01 47 70 09 59
federation@dden-fed.org
www.dden-fed.org

École inclusive, l'Éducation nationale peut mieux faire

À quelques jours de la rentrée scolaire, la **Défenseure des droits**, Claire Hédon, publie un rapport « *L'accompagnement humain des élèves en situation de handicap* » et propose 10 recommandations permettant d'instaurer une école réellement inclusive et sans discrimination.

À travers ce rapport, la Défenseure des droits dresse une liste de recommandations aux pouvoirs publics avec l'objectif de rendre l'école véritablement inclusive. Entre autres, il apparaît indispensable de :

- Mieux former l'ensemble des acteurs de l'Éducation nationale sur l'accueil des enfants en situation de handicap ;
- Garantir des aménagements effectifs de la scolarité, adaptés aux besoins de chaque élève ;
- De mettre en place des outils statistiques permettant d'appréhender finement les modalités et le temps de scolarisation effectif des élèves en situation de handicap, le temps de présence des AESH, les modalités d'accompagnement mises en place, etc. ;
- De mettre en place des temps de formation communs entre les enseignants et les professionnels du secteur médico-social ;
- Favoriser l'implication de l'État dans le recrutement des accompagnants sur le temps périscolaire, afin de garantir la continuité de l'accompagnement de l'enfant dans sa globalité.

Claire Hédon : « *Je regrette que l'accueil des enfants en situation de handicap à l'école soit trop souvent bricolé et que les modalités de leur scolarisation soient encore inadaptées. Cela contribue à aggraver des situations et à éloigner encore davantage les enfants de l'école, au lieu de les inclure* ».

Ecoles Hors-contrat : 120 nouvelles écoles, un nouveau directeur général pour la Fondation pour l'école

Michel Valadier remplace Jean-Baptiste Dupuis qui a quitté ses fonctions de directeur général de la Fondation pour l'école, indique celle-ci dans un communiqué. Michel Valadier a été co-fondateur en 1992 et directeur du groupe scolaire Saint-Dominique du Pecq. Il était également associé dans un cabinet de conseil en management.

Le groupe scolaire Saint-Dominique compte quelque 850 élèves, lesquels trouvent, selon les termes de la charte, une "assistance spirituelle" auprès des chanoines de l' "Institut du Christ Roi Souverain Prêtre" tandis que leur "vie sacramentelle est développée grâce à des messes célébrées régulièrement".

La Fondation indique également que 120 nouvelles écoles "ont vu le jour en 2022 (...) portant à plus de 2500 le nombre d'écoles indépendantes en France" et elle commente : "L'ampleur de ce mouvement trouve sans doute une de ses causes dans la loi du 24 août 2021 confortant les principes de la République", laquelle "a en effet porté un grand coup à l'Instruction en famille (...). Ne pouvant instruire leurs enfants avec leurs propres méthodes et programmes, les parents éconduits se tournent alors naturellement vers les écoles indépendantes : soit en y scolarisant leurs enfants, soit en créant une nouvelle école." Ces nouvelles écoles scolarisent, pour moitié, des élèves de maternelle et élémentaire, pour un gros tiers des collégiens, pour 14 % d'entre elles des lycéens. Pour 15 % d'entre elles, elles revendiquent une pédagogie "classique", pour 22 %, elles se réclament de Montessori. 6% d'entre elles sont "démocratiques". 86 % sont aconfessionnelles, 12 % catholiques, les autres étant protestantes ou musulmanes (0,8%).

<https://www.fondationpourlecole.org/wp-content/uploads/2022/08/CP-ouvertures-ecole-2022->



NI SAVON, NI PAPIER : LES TOILETTES À L'ÉCOLE, "UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE" TOUJOURS PAS RÉGLÉ.

Par Céline Hussonnois-Alaya, Journaliste BFMTV

Sanitaires sales, mal équipés ou peu surveillés... Huit enfants sur dix se retiennent d'aller aux toilettes à l'école, selon une récente étude. Pour les établissements, le chantier est considérable.

Quand Élise rentre à la maison, elle n'a qu'une idée en tête : *"Foncer aux WC."* À 11 ans, elle ne se rend jamais aux toilettes de son école. Elle qui s'apprête à entrer en 6e n'y est pas allée une seule fois l'année scolaire passée, pas davantage les années précédentes. Depuis le CE1, la fillette se retient.

"Je n'y vais pas parce qu'il y a rarement du savon ou du papier toilette", explique-t-elle à BFMTV.com. *"Ce n'est pas très propre, les portes ne ferment pas à clé et comme il n'y a pas d'adulte qui surveille, les garçons entrent souvent."* S'il lui arrive d'avoir une envie pressante pendant la classe, elle se retient jusqu'au soir. Soit de 7h30 - quand ses parents la déposent à la garderie de l'école - jusqu'à 18h - quand ils viennent la récupérer.

"Le problème, c'est qu'elle a pris l'habitude de se retenir", s'inquiète sa grand-mère, chez qui la fillette passe des vacances. *"Quand je lui propose d'aller aux toilettes, elle me répond toujours : 'je n'ai pas envie'."*

Ce qui n'est pas sans conséquence : la fillette fait régulièrement des infections urinaires. Comme Élise, huit enfants sur dix se retiennent d'aller aux toilettes à l'école, selon une récente étude.

Des travaux durant l'été ?

La Fédération des délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) ne cesse d'alerter sur le sujet. Ses milliers de bénévoles issus du milieu éducatif ont d'ailleurs inspecté les sanitaires de quelque 4139 écoles maternelles et élémentaires, en vue de présenter un rapport début septembre à Pap Ndiaye, le ministre de l'Éducation nationale.

Peut-on espérer que la situation s'améliore rapidement ? Eddy Khaldi, président de la Fédération des DDEN, assure que 15% des écoles inspectées avaient prévu des travaux pendant l'été, notamment sur les points d'eau.

Le ministère de l'Éducation nationale semble conscient du problème: il a formulé des recommandations au mois de février dernier. Parmi celles-ci: un ratio d'une cabine pour dix élèves sur au moins 24m², un bloc supplémentaire à proximité de la cour de récréation, des cloisons sur toute la hauteur afin de garantir l'intimité des élèves, des points d'eau en dehors des blocs sanitaires ou encore l'installation de patères.

Des toilettes sans savon ni papier

Certaines des recommandations du ministère semblent relever de l'évidence: *"présence de papier toilette, de savon, d'essuie-mains ainsi que de poubelles (y compris dans les cabines)"*. Et pourtant, dans les faits, ce n'est pas toujours le cas.

"On est plutôt sur un ratio d'une cabine pour 30 ou 40 élèves", déplore pour BFMTV.com Laurent Zameczkowski, vice-président et porte-parole de la Peep, une fédération d'associations de parents d'élèves. *"Ça semble dingue, encore plus en période de pandémie, et pourtant il y a toujours des toilettes où il n'y a pas de savon ni de papier."*

Le chantier semble considérable. Quelque 67,5% des écoliers jugent que les sanitaires de leur école ne sont pas un lieu agréable, selon la concertation publique 2021 *"bâtir l'école ensemble"* du ministère.

"Il y a urgence", dénonce pour BFMTV.com Nageate Belahcen, vice-présidente de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). *"Les sanitaires, c'est le point noir de l'école."*



"Un problème de santé publique"

La question est d'autant plus compliquée qu'elle relève de différentes compétences, reconnaît Lydia Advenier, membre du comité exécutif du Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale (SNPDEN) et proviseure d'un lycée professionnel à Lyon. *"Le ministère n'a pas la capacité de décision ni d'action, ce sont les collectivités qui sont compétentes"*, explique-t-elle à BFMTV.com.

En l'occurrence : les communes pour les écoles maternelles et élémentaires, les départements pour les collèges et les régions pour les lycées. Ce sont ces collectivités qui sont propriétaires des bâtiments, chargées de leur entretien et de la logistique.

Et c'est bien là le problème, considère Nageate Belahcen, de la FCPE. Car tous les établissements ne sont pas logés à la même enseigne. *"Le budget peut varier d'une commune à l'autre"*, résume-t-elle. *"Cela crée des inégalités de territoire."* Elle demande ainsi un plan national d'urgence et appelle l'État à s'imposer sur le sujet.

"C'est un problème de fond et une question de santé publique. Il faut que l'État s'en mêle. On le connaît le diagnostic, les recommandations du ministère sont inutiles tant que les collectivités ne sont pas davantage incitées, voire contraintes à agir."

Des solutions "au cas par cas"

Du côté des chefs d'établissement, on assure faire son maximum. Dans le collège de Michael Vidaud, à Tournon-sur-Rhône (Ardèche), des travaux ont été effectués l'année dernière afin d'ajouter des sanitaires - quatre cabines garçon, quatre urinoirs et huit cabines filles - en lieu et place d'un local technique. Mais il reconnaît que tous les établissements ne peuvent pas forcément mener de tels travaux.

"Tout dépend de la configuration des lieux", indique à BFMTV.com ce membre de l'exécutif national du SNPDEN. *"On est souvent contraint par des problèmes de place, de conduites d'eau et on ne peut pas installer des sanitaires n'importe où, notamment pour des soucis de surveillance et de sécurité. »*

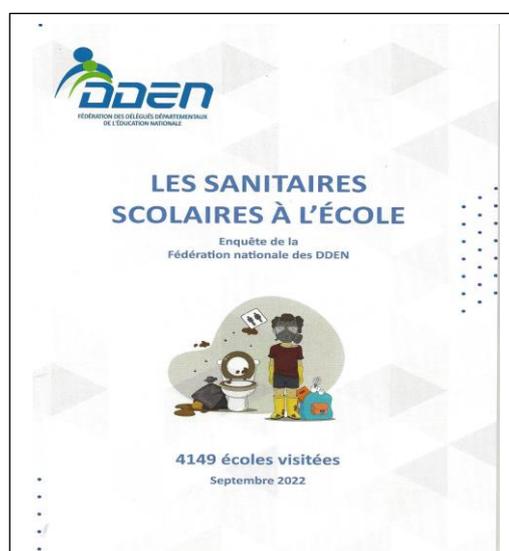
Ce principal de collège reconnaît que la gestion des sanitaires n'est *"pas simple"* mais assure que les collectivités sont attentives, que des solutions sont trouvées *"au cas par cas"* et que le sujet est pris au sérieux. Michael Vidaud évoque notamment la question du papier toilette.

"En collège, quand on installe un nouveau rouleau, il est fréquent qu'il disparaisse dans l'heure pour finir en boules collées au plafond ou au fond des lavabos", regrette-t-il. *"On pourrait parfois remettre du papier toutes les heures, c'est un vrai souci et on est un peu tirillé"*, poursuit le principal. *"Si nous avons fait le choix de le renouveler régulièrement, cela a un coût."*

Certains chefs d'établissement se veulent également à l'écoute des demandes de leurs élèves. Comme dans le lycée de Lydia Advenier, à Lyon, où un distributeur de protections périodiques - recommandé dans le document du ministère - a été installé dans les toilettes des filles. Une demande qui était portée par le conseil des délégués pour la vie lycéenne.

"Ceux qui sont pénalisés, ce sont les enfants"

Mais pour Laurent Zameczkowski, de la Peep, la question des sanitaires reste encore trop souvent prise à la légère. *"Certaines collectivités balaient ça d'un revers de main et semblent étonnées quand on leur remonte des problèmes. Elles se renvoient la balle. Mais pour nous, peu importe qui paie. Car au final, ceux qui sont pénalisés, ce sont les enfants."*



Les représentants de parents d'élèves évoquent plusieurs solutions à court terme, comme l'ouverture des sanitaires toute la journée - et pas uniquement au moment des récréations - leur surveillance en continu par un adulte ou encore la création d'un poste de responsable des sanitaires chargé de leur nettoyage et du réapprovisionnement plusieurs fois par jour.

Nageate Belahcen, de la FCPE, appelle à penser les toilettes "*comme un lieu de vie et d'accueil*"

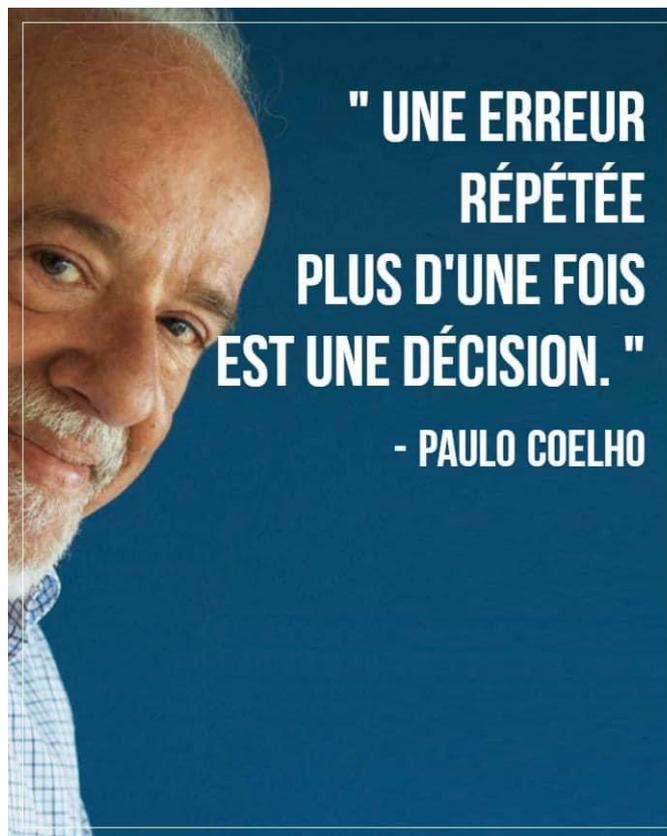
"Il y a des collègues qui ferment les toilettes pendant les heures de cours, d'autres où il faut aller chercher le papier toilette à la vie scolaire, avec les situations humiliantes et stigmatisantes que cela peut créer", regrette cette représentante des parents d'élèves. "**On ne ferait pas ça à des adultes**", conclut-elle. "**Pourquoi l'impose-t-on à des enfants ?**"

<https://twitter.com/chussonnois>

Enseignement privé : le CNAL dénonce une aggravation du "séparatisme scolaire"

L'enseignement privé catholique favorise le "séparatisme scolaire", estime le CNAL. Le Comité national d'action laïque, qui réunit l'UNSA-Education, le SE-UNSA, la FCPE, la fédération des DDEN et la Ligue de l'enseignement, se fonde sur une étude de la DEPP publiée cet été qui montre "qu'à la rentrée 2021, 43% des élèves issus de milieux défavorisés étaient accueillis dans les collèges publics", mais que "ce taux descend à 18% dans les collèges privés", lesquels sont "catholiques à 96 %". "A l'inverse, l'enseignement privé scolarise près de 41% d'élèves issus de milieux sociaux très favorisés, soit deux fois plus que l'enseignement public."

Le CNAL relève également que "l'écart de composition sociale s'est creusé entre les collèges privés et publics" depuis une trentaine d'années et il estime que ces données invalident "tous les discours de l'enseignement catholique en faveur de la mixité sociale", qu'ils "confirment l'impasse de la politique de financement public de l'enseignement privé qui, en séparant la jeunesse de notre pays, représente un danger pour notre avenir démocratique (...) au moment où le ministre de l'Éducation nationale évoque - avec justesse - la nécessité de favoriser la mixité sociale à l'École."





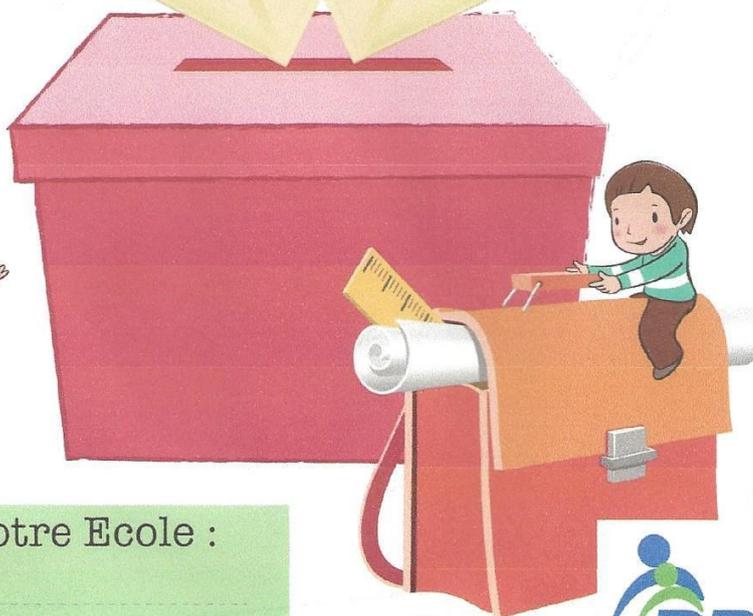
**PARENTS D'ÉLÈVES
AU NOM DE L'INTÉRÊT DES ENFANTS**

vendredi 7 octobre 2022



Votez

POUR VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉCOLE



DDEN de votre Ecole :



Association reconnue d'utilité publique - Association éducative complémentaire de l'Enseignement Public
Association nationale de Jeunesse et d'Éducation Populaire
Association ambassadrice de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale
Fédération des DDEN - www.dden-fed.org - 01 47 70 09 59

Éducation sexuelle, règles vestimentaires, P. Ndiaye promeut le dialogue, "y compris avec les élèves".

Interrogé sur une proposition de loi du RN rendant obligatoire le port d'un uniforme à l'école le 12 septembre sur France-Info, Pap Ndiaye, se fondant sur un avis du Conseil scientifique de l'Éducation nationale, a répondu que **l'uniforme n'apportait rien**. Il n'a pas voulu se prononcer sur le port de "top crop". Ce n'est pas au ministre d'en fixer la longueur, a-t-il ajouté, renvoyant aux règlements intérieurs de chaque établissement, ce qu'il a fait aussi à propos des "claquettes chaussettes". C'est de la responsabilité des équipes éducatives et, ajoute-t-il, "ce qui me paraît essentiel, c'est que le dialogue soit maintenu, y compris avec les élèves eux-mêmes" et que "des équilibres soient trouvés".

Il a aussi rappelé que **l'éducation à la sexualité est une obligation inscrite dans la loi de 2001**, que "nous devons respecter". Il ajoute que cette disposition poursuit des "objectifs de santé publique", et il évoque la prévention des maladies sexuellement transmissibles et des grossesses précoces, mais aussi "des objectifs plus généraux liés aux luttes contre les discriminations, les violences sexuelles et sexistes, la LGBTphobie, les stéréotypes et pour une meilleure égalité entre filles et garçons", y compris dans la cour de récréation. Il ajoute, à deux reprises, que **"l'éducation sexuelle n'a rien à voir avec la théorie du genre"**.

France Info ajoute dans sa retranscription que "les élèves français suivent en moyenne 2,7 cours d'éducation sexuelle tout au long de leur scolarité, contre 21 obligatoires".

Directeur de la publication :

Eddy KHALDI

Rédactrice en chef :

Martine DELDEM

Mise en page rédactionnelle :

Bernard RACANIERE

Les discours ne suffiront pas à lever les inquiétudes des parents

C'est une rentrée qui se joue à la fois sur les volets économique et humain, estime **la FCPE** à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, le vendredi 9 septembre. Elle souhaite *"davantage dire et exiger que l'argent public aille au public"*, comme l'affirme la co-présidente de la FCPE Carla Dugault qui voudrait que l'intégralité des fonds d'investissement liés à l'innovation pédagogique annoncés par Emmanuel Macron (500 M€) *"soient donnés uniquement à l'école publique"*, celle du choix de son avenir, de l'émancipation, de la coopération pour construire les citoyens de demain face à l'école de la compétition.

Il est ensuite question de **l'importance de la gratuité** (pour les repas, les transports, les fournitures) avec de plus en plus de familles dans la précarité (entre 3 et 5 millions comptabilisées). Si des initiatives locales sont saluées, *"nous aimerions un réinvestissement de l'État pour qu'il y ait une politique nationale sur ces questions-là"*, explique Eric Labastie, le secrétaire général de la fédération (augmenter le montant de l'ARS et élargir le panel de ressources nécessaires à son obtention par exemple).

Un *"investissement massif"* est donc demandé par la FCPE, notamment au sujet de tous les personnels encadrants de l'Éducation Nationale en raison de la pénurie dont les multiples cas remontés du terrain attestent l'importance depuis la rentrée du 1er septembre dernier.

Seulement, *"mettre des pansements ça ne suffit plus"*, considère Nageate Belahcen, co-présidente de la fédération de parents d'élèves... *"il ne suffit pas de faire de la com' et du média pour rassurer les parents. Sont d'ailleurs aussi évoqués le manque de 8 000 chauffeurs de transports scolaires, ou encore celui des AESH, un problème récurrent, sur le terrain on le voit bien, l'inclusion ce n'est pas pour aujourd'hui"*, ajoute-t-elle.

L'autre versant de cette rentrée est la volonté très forte de *"co-éducation"* pour la FCPE. L'objectif, indique Eric Labastie *"c'est que tous les acteurs soient entendus et respectés de la même façon"*. *"C'est le système qui crée une tension, analyse ainsi Carla Duguault, pour qui on a besoin d'embarquer l'ensemble de la communauté éducative"* pour avoir une incidence sur le climat scolaire.